

STATIONNER

à BAYONNE,
c'est de PLUS EN PLUS

FACILE



LES PARCS A 1 €

Dans ces parcs, vous pouvez stationner de **3h à 19h pour le tarif unique de 1€**. Parc des Glacis, de la Porte d'Espagne, des allées Boufflers, Lautrec et Aviron Bayonnais. 871 places sont disponibles.

ET TOUJOURS LES NAVETTES

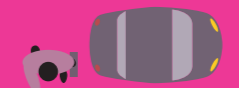
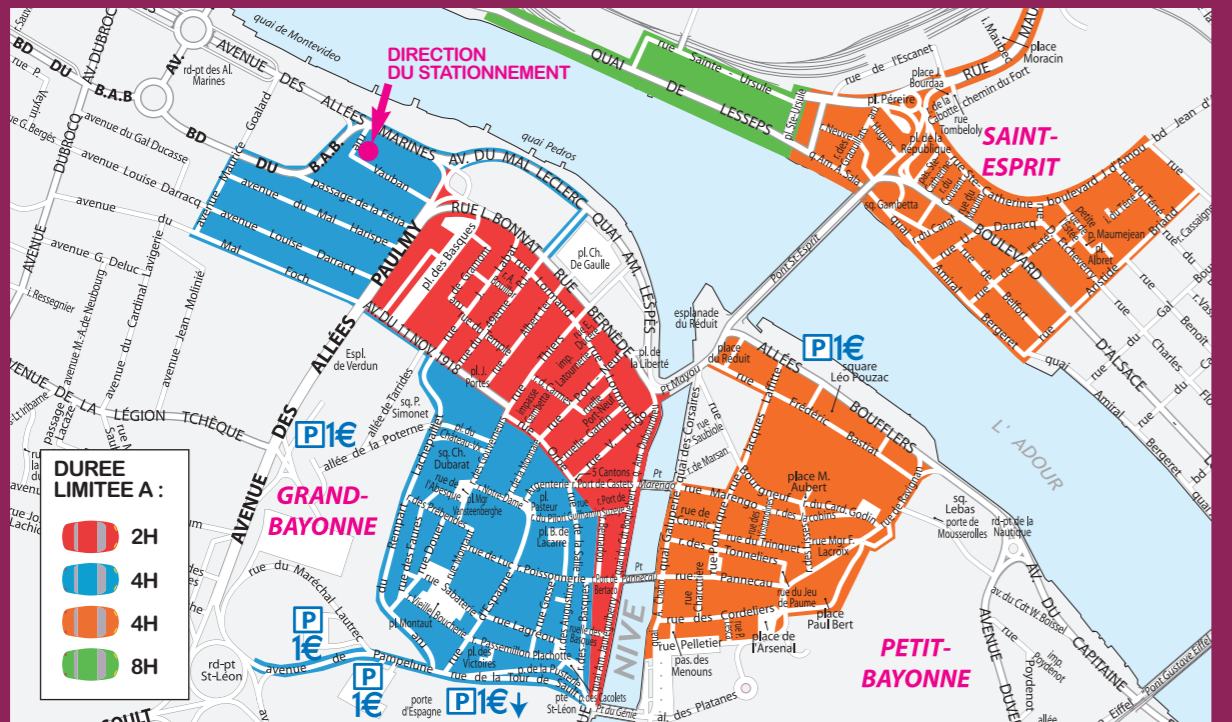
Depuis la plupart des parcs de stationnement, vous rejoignez gratuitement le centre-ville grâce aux navettes électriques. Chaque arrêt est desservi **toutes les six minutes, de 7h30 à 19h30, toute l'année, du lundi au samedi**.

A NOTER : VOUS HABITEZ BAYONNE : une carte "résident" vous permet de vous garer sans souci dans votre quartier. Au tarif de 29€ par mois, elle est en vente à la direction du Stationnement (rue Vauban).

DES ZONES DE STATIONNEMENT A DUREE LIMITEE, DES TARIFS ADAPTES

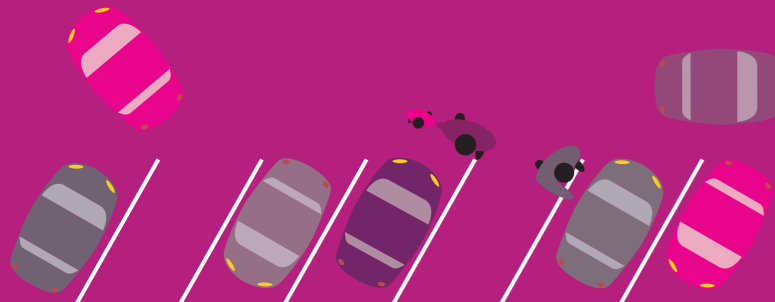
4 zones de stationnement à durée limitée sont créées :

- **Centre-Ville** (rouge sur le plan) : durée limitée à **2 heures**. Coût : maximum 2,50€.
- **Grand-Bayonne** (bleu sur le plan) : durée limitée à **4 heures**. Coût : maximum 6€.
- **Saint-Esprit et Petit-Bayonne** (orange sur le plan) : durée limitée à **4 heures**. Coût : maximum 4,50€.
- **Gare, quai de Lesseps et rue Sainte Ursule** (vert sur le plan) : durée limitée à **8 heures**. Coût : maximum 4€.



Nouveaux horodateurs, nouvelle "carte ville", heure gratuite au parc Pedros, durée et tarifs modulés...

Bayonne poursuit ses efforts pour vous faciliter le stationnement et vous rendre la vie en centre-ville plus agréable.



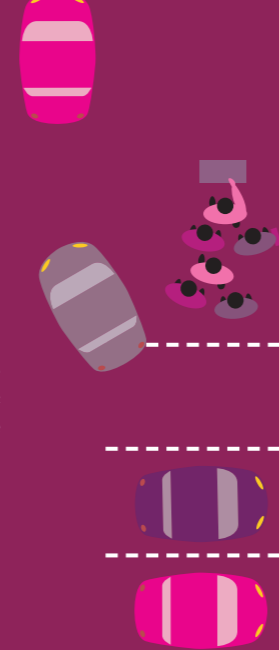
LES NOUVEAUX HORODATEURS

100, c'est le nombre d'horodateurs installés en ville. Ce mobilier urbain à énergie solaire permet plus de simplicité dans le paiement du stationnement : monnaie, carte bancaire ou "carte ville".

PRATIQUE

- Tous les boutons se situent à la bonne hauteur pour les personnes handicapées.
- Basque, gascon, anglais, espagnol ou français, ces horodateurs sont polyglottes !

A NOTER : le ticket doit être apposé sur le tableau de bord du véhicule.



LA "CARTE VILLE"

C'est la nouvelle carte que tout le monde va vouloir dans son portefeuille. Pourquoi ?

- Elle permet de régler le stationnement sur les horodateurs (et dans les parcs de stationnement).
- Elle fait profiter d'une 1/2 heure de stationnement gratuit, une fois par jour sur voirie.
- Elle est délivrée avec un chargement initial de 20 à 50€. Ensuite, les rechargements se font en monnaie sur les horodateurs ou par chèque ou carte bancaire dans les parcs de stationnement et aux Formalités simples.



STATIONNER GRATUITEMENT POUR UNE COURTE DUREE

- Pour les détenteurs de la carte ville : une 1/2 heure gratuite dans les stationnements sur voirie.
- Nouveau : pour tous, une heure gratuite au parc Pedros en plein centre-ville.



RENSEIGNEMENTS ET VENTES

DIRECTION DU STATIONNEMENT DE LA VILLE DE BAYONNE
Rue Vauban - 64100 BAYONNE
TÉL. : 05 59 46 63 50
FAX : 05 59 46 63 53
COURRIEL : stationnement@bayonne.fr
www.bayonne.fr

